

# De Bouche À Oreille

Actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure

Mai 2022 N°251



Vote du budget 2022 :  
Pas d'augmentation des  
taux des taxes communales

*Construisons ensemble notre ville*

# Agenda

## Rencontrez votre maire

Samedi 14 mai de 9h à 12h

Salle Bourvil

Permanence sans rendez-vous

### Du lundi au vendredi

#### Dépistage COVID

Sans RDV, sans ordonnance, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h, salle Michel Marigny

### Tous les mardis du mois

#### Distribution de paniers de légumes bio

par l'AMAPopote de 18h à 19h, Place des Anciens Combattants

### Tous les samedis matin

#### Rencontrez vos élus

Vos élus vous donnent rendez-vous à la mairie, le samedi matin, de 9h à 12h

### 8 mai

#### Victoire du 8 mai 1945

11h15 : réunion devant la mairie

11h30 : départ en cortège

11h45 : cérémonie avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts, cimetière

Tous les enfants de la Commune sont invités à participer à cette commémoration. Une remise de drapeaux sera faite au départ en cortège.

Pour clore la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité à la mairie, où des médailles seront remises.

## Les rendez-vous de la médiathèque

7 mai

### Club de lecture

Pour adulte « Des livres et vous » à 10h

11 mai

### Krok'histoires

Viens écouter des histoires pour imaginer, rêver, t'émerveiller à partir de 4 ans à 15h

14 mai

### Matinette

Des histoires sélectionnées par vos bibliothécaires préférées à écouter pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans à 11h



En vente au tarif unique de 2€ dans les Bureaux d'Information Touristique de Nouvelle Normandie et chez 15 partenaires revendeurs, le Pass Nouvelle Normandie donne accès à son détenteur à plus de 430€ de réductions et cadeaux chez les partenaires touristiques participants. Hébergements, restaurants, sites touristiques, activités de loisirs, terroir, artisanat, galeries, commerces et boutiques de l'Office de Tourisme, les prestations couvrent de nombreux domaines du paysage touristique local.

# On vous dit tout en page 9 !!!



De Bouche à Oreille, Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Hervé PODRAZA

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de St-Marcel, Hedvig Gervais, Nadège Bourdon, Florence Figueredo, Clémence Laplanche, Benjamin Legeard, Jean-Luc Maublanc, Séverine Lebaillly

Images freepik

Impression : Imprimerie Cortet. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois dans tous les foyers de la Ville par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou [mairie@marcel27.fr](mailto:mairie@marcel27.fr)

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



Mairie de Saint-Marcel (27950) - 55 route de Chambray



02.32.64.32.50



[mairie@marcel27.fr](mailto:mairie@marcel27.fr)



Encore plus d'infos sur  
[www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)



Ville de Saint Marcel 27



Pour contacter la rédaction : [communication@marcel27.fr](mailto:communication@marcel27.fr)

**Urgences** : MAIRE-ADJOINT DE PERMANENCE 06.83.82.10.03



Police Municipale : 06.83.82.10.06

# 3 questions à



Séverine Lebailly,  
Responsable Finances

## Séverine, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai été embauchée en tant qu'agent au service finances de la Commune de Saint-Marcel en novembre 2002. 20 ans après, je suis toujours dans ce même service ; et depuis 2008 j'en suis la responsable. Le service finances comprend actuellement une assistante et une responsable.

Nous avons en charge l'exécution et la confection budgétaires de 3 établissements : la Commune, le CCAS et le Foyer Résidence Personnes Agées la Pommeraie.

J'apprécie particulièrement de travailler au sein d'une commune telle que Saint-Marcel, du fait de sa taille. Nous abordons toutes les parties de la finance : de l'émission d'un bon de commande à l'élaboration d'un budget. Cela nous donne une belle vue d'ensemble. Dans des collectivités plus grandes les services sont beaucoup plus cloisonnés.

## Comment élaborerez-vous le budget primitif 2022 ?

Les différents services de la commune ont défini, en collaboration avec leurs élus référents, leurs besoins de crédits pour l'exercice 2022, en dépenses et en recettes. Ceci se fait dans le strict respect du calendrier budgétaire défini rétroactivement par rapport à la date limite de vote du budget primitif. Celui-ci doit intervenir avant le 15 avril chaque année. Ils m'ont ensuite transmis leurs projets, que j'ai compilés et vérifiés pour élaborer une proposition de budget primitif.

Nous examinons, avec les responsables des services, le Maire H. PODRAZA, l' élu aux finances JL. MAUBLANC, le Directeur Général des Services B. VILLEMEN et moi-même les propositions des services. Après cela, des réunions dites d'arbitrages ont eu lieu afin de monter le budget primitif 2022 équilibré, respectueux des principes budgétaires et correspondant au Rapport d'Orientations Budgétaires voté et au Plan Pluriannuel d'Investissement.

Une fois le budget primitif arbitré, nous avons procédé à la saisie de ces éléments chiffrés dans le logiciel de gestion financière. Ceci permet de générer les maquettes budgétaires qui ont été soumises au vote du Conseil Municipal. Elles ont ensuite été transmises en Préfecture au contrôle de légalité.

Cette année, le Budget Primitif 2022 tient compte de l'affectation du résultat 2021. Le compte administratif 2021 de l'ordonnateur et le compte de gestion 2021 du Trésorier étant conforme l'un avec l'autre, ils ont été votés lors de la même séance de Conseil Municipal.

## Quel impact a eu la fermeture de la Trésorerie de Vernon ?

Le Trésor Public de Vernon a fermé ses portes au 31 décembre 2021. Nous avons jusqu'à présent un service de proximité et de très bons rapports avec la Trésorerie de Vernon qui gérait notre compte banque de France.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les comptes de la Commune de Saint-Marcel ont été transférés au Service de Gestion Comptable des Andelys. Il s'agit d'un très grand site qui gère plus de 400 budgets. Nous avons donc dorénavant plusieurs interlocuteurs. Nous avons un nouveau Trésorier, mais également un Conseiller aux Décideurs Locaux auxquels nous pouvons faire appel en cas de besoin.

Ce déménagement ne change rien pour les usagers, car nous avons mis en place de nouveaux moyens de paiement : Payfip, ce mode de paiement sur Internet permet d'effectuer des paiements par carte bancaire, ainsi que le dispositif de paiement de proximité chez les buralistes agréés à Saint-Marcel ou Vernon qui permet de régler les factures de cantine et les avis des sommes à payer (pour des paiements en numéraire en dessous de 300€ ou par carte bancaire). Et toujours, la possibilité de payer par virement bancaire et par chèque.

## Budget communal 2022, les éléments à retenir

### Le principe de l'équilibre budgétaire

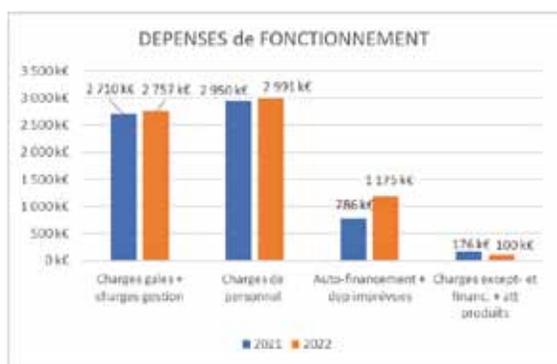
En 2021, Dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 6.6 millions d'Euros  
 Dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 4.1 millions d'Euros

En 2022, Dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 7 millions d'Euros  
 Dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 4.8 millions d'Euros.

Un grand principe : Chacun des groupes doit avoir des dépenses égales aux recettes, pas question de faire des dépenses qui n'ont pas les recettes en face !

#### Les montants et leur représentation :

Dépenses de Fonctionnement	2021	2022
Charges générales et charges de gestion	2 710 k€	2 757 k€
Charges de personnel	2 950 k€	2 991 k€
Autofinancement et dépenses imprévues	786 k€	1 175 k€
Charges exceptionnelles et financiers +autres produits	176 k€	100 k€
<b>Total</b>	<b>6 622 k€</b>	<b>7 024 k€</b>



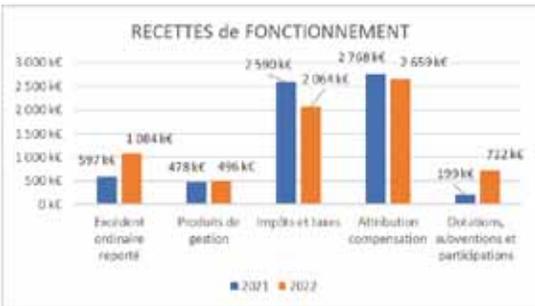
Compte tenu du contexte actuel, nous devons noter une dérive importante sur les dépenses d'énergie, qui seront compensées au fil du temps par les efforts d'investissements que nous avons prévus dans notre PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) présenté avec le Rapport d'orientation budgétaire en janvier dernier.

La gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ainsi, une dépense d'environ 180K€ annuels supplémentaire est à budgétiser à compter de 2022 pour la commune.

Alors que le CCAS est stable à 210 k€ depuis 2016, les subventions accordées pour la même période sont passées de 201 k€ à 257 k€ soit une hausse de 28 %.

Celle-ci montre le soutien aux associations réalisé par la commune. En remarque : Les associations utilisant nos équipements sont constituées pour près des ¾ de leurs membres, de personnes domiciliées hors commune mais sur le territoire de SNA.

Recettes de Fonctionnement	2021	2022
Excédent ordinaire reporté	597 k€	1 084 k€
Produits de gestion	478 k€	496 k€
Impôts et taxes	2 590 k€	2 064 k€
Attribution compensation	2 768 k€	2 659 k€
Dotations, subventions et participations	199 k€	722 k€
<b>Total</b>	<b>6 632 k€</b>	<b>7 024 k€</b>



Les ventes de produits représentaient 9 % des recettes en 2015 mais ont perdu près de 120 k€ en 2022 passant de 485 k€ à 374 k€.

**A terme, il sera sage de revoir les tarifications pratiquées pour rééquilibrer les recettes payées par les usagers plutôt que par les contribuables.**

**Si on consolide les comptes impôts et taxes et dotation et participations, on obtient une stabilité des recettes entre 2021 et 2022 soit 2 510 k€ pour 2 507 k€. La baisse de la taxe d'habitation a bien été compensée par l'Etat.**

Dépenses d'Investissement	2021	2022
Solde excédent investissement reporté	1 140 k€	0 k€
Opé patrim. et ss mandat	70 k€	19 k€
Emprunts et dettes assimilées	797 k€	712 k€
Immobilisations corporelles	171 k€	175 k€
Subvention d'équipement	71 k€	98 k€
Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	1 910 k€	3 870 k€
<b>Total</b>	<b>4 159 k€</b>	<b>4 874 k€</b>



**Les dépenses liées à l'endettement sont stables en valeur absolue, 803 k€ en 2015 pour 712 k€ en 2022. Mais en part relative, une baisse de 15 % qui s'explique par la renégociation de la dette en 2017 et à la baisse des investissements dans la commune dans la précédente mandature.**

Le CHAPITRE 21 comprend l'ensemble des opérations d'investissement, notamment :

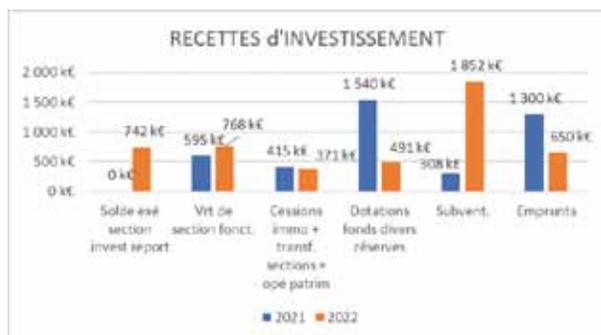
- L'acquisition de terrains nus et boisés
- Continuité de l'aménagement du talus de la Quesvruie
- Mise en conformité pour agrément de la cuisine centrale



- Réhabilitation du gymnase Léo Lagrange
- Le démarrage de la Maison de Santé
- Etude du parvis des écoles rue Jules Ferry et de l'aménagement des Berges de Seine.
- Travaux des entrées des écoles
- Plateaux surélevés rues des Chenevières et des Chaumes
- Remplacement de poteaux incendie et extincteurs
- Poursuite de l'acquisition d'un parc de pc mobiles notamment pour le télétravail
- Vidéoprojecteur pour la salle du Conseil Municipal
- Ordinateurs et tablettes pour les écoles dans le cadre du plan de relance socle numérique
- Cantine scolaire : acquisition d'un meuble de tri pour gestion des déchets par les enfants



Recettes d'investissement	2021	2022
Solde exé section invest report	0 k€	742 k€
Virement de la section de fonctionnement	595 k€	768 k€
Cessions immobilières, transferts entre sections, opérations patrim	415 k€	371 k€
Dotations, fonds divers, réserves	1 540 k€	491 k€
Subventions	308 k€	1 852 k€
Emprunts	1 300 k€	650 k€
<b>Total</b>	<b>4 159 k€</b>	<b>4 874 k€</b>



Le financement des investissements 2022 est essentiellement fait par l'affectation du résultat 2021. Le reste sera assuré par recours à un nouvel emprunt à hauteur de 650 000€ et par les subventions.

+ Pour toutes informations

**Service finances**

Mairie  
55 route de Chambray

02.32.64.32.50

mairie@marcel27.fr

Notre gestion économe nous permet de nous endetter afin de réaliser les engagements de notre feuille de route établie en début de mandature.

Article rédigé par Jean-Luc Maublanc  
maire-adjoint Finances & Affaires économiques

## La santé, l'affaire de tous

### Qu'est-ce qu'un contrat local de santé (CLS)?

C'est un outil qui permet à un territoire de mettre en œuvre sa politique en matière de santé. Il permet de réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé. Il permet également de faciliter l'accès à la santé et améliorer son parcours de soins. **Seine Normandie Agglomération vient de reconduire son CLS auprès de ses partenaires (Département de l'Eure et Agence Régionale de Santé) pour une durée de cinq ans.** L'ensemble des professionnels de santé du territoire ainsi que les services en lien avec l'enfance, les seniors et les personnes en situation de handicap ont été associés à ce projet.

Le premier CLS de SNA a vu le jour en 2017, puis l'année 2020 a vu la création d'un CLS dédié à la santé mentale. Nellie Colombe, vice-présidente SNA en charge de la santé, nous dit que **ce contrat s'articule autour de trois grands axes : l'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé et une attention particulière pour la santé mentale.**

Le premier point consiste à **pallier le manque de professionnels de santé** et donc à proposer une offre de santé au plus proche des habitants pour les territoires qui en souffrent le plus. **L'ouverture en 2023 de la maison pluridisciplinaire de santé de Saint Marcel s'inscrit pleinement dans cette optique.** La promotion de la santé se fait sur deux axes : 1/ la **télémédecin** et 2/ **accès aux soins**. « *Eprouvée par la crise sanitaire, la santé mentale est aujourd'hui le parent pauvre des politiques publiques* » souligne Nellie Colombe. C'est pour cela que dès 2020, SNA s'est dotée d'un des premiers conseils locaux de santé mentale de France.



### Bien vieillir à la carte

Afin de favoriser le bien être des seniors, Seine Normandie Agglomération, en collaboration avec le CCAS de Saint-Marcel, propose un programme de sensibilisation sur le bien vieillir autour de plusieurs ateliers : aménagement du logement, sommeil, nutrition, mémoire, activité physique adaptée et mal de dos.

Tous les ateliers s'articulent autour d'un temps théorique et d'un autre plutôt pratique. **Les participants pourront s'inscrire auprès du CCAS de Saint-Marcel (02.32.64.32.50)** à un ou plusieurs ateliers. Idéalement, il leur sera recommandé de s'inscrire à tout le programme.

**Ce programme se déroulera les jeudis après-midis de 14h30 à 16h30 à Saint-Marcel, salle Vol de Nuit à l'Espace Saint-Exupéry** selon la programmation prévue suivante (possibilité d'inversion d'ateliers suivant la disponibilité des intervenants) :

- > **Aménagement du logement** : intervenant : ergothérapeute (SOLIHA) – le 02/06/2022
- > **Sommeil** : intervenant : psychologue spécialiste du sommeil ou sophrologue – le 16/06/2022
- > **Nutrition** : intervenant : diététicienne – le 30/06/2022
- > **Mal de dos** : intervenant : ergothérapeute ou ostéopathe ou masseur- Kinésithérapeute - le 08/09/2022
- > **Activité physique adaptée** : intervenant : EPGV – le 22/09/2022
- > **Mémoire** : intervenant : psychologue – le 06/10/2022
- > **Bien dans ma tête** : évocation avec des lunettes 3D pour visiter un lieu touristique en réalité virtuelle  
intervenant : Office de Tourisme SNA – le 20/10/2022
- > **Clôture** : convivialité – bilan de l'action : intervenant : service santé – le 27/10/2022

# Vivre à Saint-Marcel



- . Avenant au marché pour l'impression du magazine municipal (suite à la hausse du prix du papier et prix de l'énergie).
- . Fourniture et pose d'équipements à la cuisine centrale dans le cadre de l'obtention de l'agrément.
- . Fourniture de fertilisants pour les terrains COSEC et Léo Lagrange.
- . Contrat pour la campagne de pompage des bacs à graisse, nettoyage du réseau des eaux usées et de la station de relevage.
- . Contrat pour la campagne d'entretien du réseau des sources de la ville.

## Direction générale :

Nomination du représentant de la commune au Syndicat intercommunal d'Electricité et du Gaz de l'Eure

## Finances :

Approbation du budget de la commune, 7 024 308 € en fonctionnement et 4 874 025 € en investissement

## Pas d'augmentation des taux d'imposition pour l'année 2022

Maintien de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – 210 000 €.

## Ressources humaines :

Création d'un Comité Social Territorial (équivalent CSE dans le privé)

Mandat au centre de gestion de l'Eure pour une consultation sur la protection complémentaire et prévoyance

Cadeau pour deux agents prenant leur retraite d'une valeur de 400 €, en reconnaissance des services accomplis au sein de la commune.

## Police municipale :

Convention pluri-communale de mise à disposition du service de la police municipale entre les communes de Vernon et Saint-Marcel

## Affaires scolaires :

Cadeau pour un professeur prenant sa retraite d'une valeur de 300 €, en reconnaissance des services accomplis.

Classe découverte CM2 - 100 € maximum par élève  
Remise de prix aux élèves des écoles maternelle et élémentaire : 8 € par élève (maternelle); 10 € par élève (école élémentaire) ; 21 € par élève (CM2)  
Actualisation du règlement intérieur du service périscolaire

## Sports et associations :

### Pass'Jeune 2022/2023 à 40 €

Subvention à l'association Média 78 / radio BPM Vernon : 4 500 €.

## Grands projets :

### Validation du projet de construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

- Coût total prévisionnel 2 170 000 €
  - Reste à charge communal prévisionnel après subvention : 434 000 €
- Rapport des opérations immobilières année 2021

Vie quotidienne

## Réouverture du Restaurant La Pommeraie

Le restaurant rouvre ses portes pour tous les aînés de la commune le 2 mai. Réservez dès à présent vos repas au 02.32.64.32.50. Menus disponibles sur notre site, rubrique des services pour tous/social.

## RAPPEL

### Stationnement Place des Anciens Combattants

Le marquage au sol de l'interdiction de stationner ainsi que les bandes jaunes ont été refaits. Malgré cela, nous constatons toujours des problèmes de stationnement.

Merci de respecter la réglementation en vigueur.

# Le carnet



## Naissances

Toutes nos félicitations aux parents de :  
Mia RIBEIRO DE SOUSA CARDOSO



## Décès

Toutes nos condoléances aux familles de :  
Jack MONNIER, Roland LETELLIER,  
Huguette NOUET



## INFO TRAVAUX

Début juin, SNA entame des travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable sur le tronçon face à la rue de la Garenne jusqu'à la RD 6015 :

- Emprise demi-chaussée avec alternat.
- Neutralisation des stationnements opposés pour passage des véhicules d'urgence.
- Base de vie implantée soit à Cartonage Gil soit sur le domaine public.
- Déplacement de l'arrêt de bus.
- La traversée de la RD 6015 sera réalisée par fonçage sans ouverture de la chaussée.

## Le grand retour de la fête de Saint-Marcel !

Après deux années blanches, la traditionnelle fête foraine fait son retour, place Jules Ferry du 6 au 9 mai. Pour permettre leur installation, les forains occuperont le parking face à l'école du 2 au 10 mai.

Les manèges tourneront du vendredi 6 au lundi 9 mai : vendredi de 16h à 22h, samedi de 14h à 00h, dimanche de 14h à 22h, lundi de 16h à 20h (tarif réduit le lundi).

Pour faire le plein de souvenirs, vous êtes, petits et grands, invités à inaugurer la fête. **Rendez-vous samedi à 15h sur la place (déguisé(s) ou pas) avec votre plus beau vélo que vous aurez pris soin de fleurir.** Des goodies seront remis par la Municipalité aux participants. **La retraite aux flambeaux**, manifestation gratuite organisée par les élus de l'équipe majoritaire, est programmée samedi à 20h30, en face à l'espace Saint-Exupéry pour un départ aux environs de 21h15 vers le complexe Léo Lagrange d'où le **feu d'artifice** sera tiré aux environs de 22h. Un ticket de manège sera offert par les forains à tous les enfants participants.

Pour clore le week-end, un **lâcher de colombes de la Liberté en l'honneur du peuple UKRAINIEN** est programmé par l'association de colombophilie dimanche, à 15h, sur la place.

### A noter :

Pour permettre la sécurité de tous, des **interdictions de stationner et de circuler seront mises en place.** Merci de les respecter.

La retraite aux flambeaux, dans la limite de 200 enfants participants, est une animation gratuite prise en charge conjointement par la Municipalité et vos forains. **Nos lampions sont ignifugés et des bâtons led seront remis aux tout-petits. Attention toutefois, les tickets de manège qui seront remis aux enfants ne pourront pas être utilisés sur les stands proposant des lots, pêche aux canards notamment.**



# Zoom sur mes assos



## L'association Pour les BoutChou a fêté ses 20 ans!

Nous sommes heureuses d'avoir réuni plus de 150 personnes au spectacle de la compagnie Coquelicorne offert par l'association.

Merci à la municipalité pour le prêt de la salle et la subvention exceptionnelle.

Merci à M. Franc Gilard, député de l'assemblée nationale de 2002/2017. Il a été le premier à nous faire visiter les structures de la petite enfance aux Andelys.

Merci à tous les élus pour leur présence ainsi que les messages de félicitations.

Merci à nos parents employeurs pour leur confiance et leur reconnaissance envers notre profession.

Nous avons eu une pensée pour nos trois collègues parties bien trop tôt... Jeanine, Mercedes et Colette.

Nous avons fêté l'anniversaire avec 130 personnes autour d'une paëlla géante.

Quel bonheur de se retrouver !



## Lire et Faire Lire à l'école Jules Ferry

Nous voici de retour à l'école Jules Ferry après deux ans de silence. C'est long, deux années sans faire découvrir aux enfants le plaisir et l'envie de lire. C'est long deux années sans le plaisir du partage des histoires, des images et des sons. Mais ça y est, depuis la rentrée de février, les cartables des quatre

**bénévoles de l'association « Lire et Faire Lire » sont posés, ouverts sur des pays mystérieux.**

Ce plaisir est aussi partagé par la directrice, Mme Binay, et ses enseignants de CP et CE1, soit une centaine d'élèves concernés, le lundi après-midi, le vendredi matin et après-midi. Une heure de plaisir pour chacun de nous : Uta, Christine, Gérard et Yves, avec des groupes de 6 enfants, soit une classe complète sur un mois de participation

Bientôt vont se profiler les vacances de printemps. La lecture se poursuivra malgré tout par le lien d'une bibliothèque sonore à destination des parents, envoyé par l'intermédiaire des enseignants. Plaisir des mots, des images, plaisir du partage et de la transmission.

Le souffle de la brise de printemps nous fait maintenant voyager sur l'océan des livres. La mer est tranquille, c'est une aventure qui renaît.



 Yves Morio  
07 84 28 82 85

## AMAPopote

Devenir adhérent de l'association AMAPopote St-Marcel, c'est accéder à une alimentation bio, locale et de saison les mardis de 18h à 19h à Saint-Marcel.

Les prochaines distributions de paniers de légumes bio (petit panier: 10€ - grand panier: 15€) se dérouleront du 24 mai au 25 octobre.

Informations et inscriptions :  
amapopote.stmarcel@gmail.com  
<https://www.facebook.com/CapauVertStMarcel/>

+ d'infos

## Service sports et associations

 Espace Saint-Exupéry

 02.32.54.90.88

 [associations@marcel27.fr](mailto:associations@marcel27.fr)

## Le club des pré-retraités et retraités propose :

- un concours de belote le mardi 3 mai (sur inscription),
- une sortie Safari Dieppois le 20 mai,
- en juin, une réunion pour évoquer les séjours ANCV et recueillir vos avis sur une destination et une période,
- un séjour Saumur et le Cadre Noir du 16 au 17 septembre.

L'escapade en Val de Loire a été annulée faute de participants.

Nous prévoyons, en octobre, une spéciale senior au Théâtre des 2 Anes pour le nouveau spectacle des chansonniers et, début décembre, le Marché de Noël à Bruges pour 2 à 3 jours (merci de nous indiquer votre intérêt pour ces manifestations avant le 20 juin).

Pour toutes informations ou inscriptions, vous pouvez venir au club le mardi et le vendredi de 14h à 17h



Le Club a célébré le 21 mars la Fête de Printemps.

**89 personnes ont assisté à ce déjeuner dansant dont les tables étaient recouvertes de nappe bleue et de serviettes jaunes pour notre vif soutien au peuple Ukrainien.** Tout le monde était ravi de se retrouver sans pass sanitaire et sans masque, après si longtemps, autour d'une tajine de poulet, une assiette de fromage salade préparés par la Ronde des Saveurs et un flan de Saveurs et Délices.

P. DE SMET a animé cette journée avec ses airs d'antan et d'aujourd'hui.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé à monter et démonter les tables et à ranger les chaises.

 F. Derval 07 77 08 50 43 A. Priou 06 78 74 57 98

## Plume et Cheveux d'Argent

L'association Plume et Cheveux d'argent vous invite à la séance de dédicace de leur dernier livre, **Game over** le 4 Juin à la médiathèque.

Dans ce dernier roman, vous y trouverez de la science fiction, de l'humour, de la dérision...

Un bon moment en perspective

La richesse de nos romans, c'est la personnalité et la culture de chaque membre de l'association et cette énergie à vouloir continuer nos réflexions et l'écriture malgré les difficultés de la Pandémie.

Nous y sommes arrivés.

Venez découvrir notre dernier Roman, **Game Over**.



## Le SMV Handball assuré de la montée

L'équipe Nationale 2 du SMV Handball s'est imposée face à Melantois, validant ainsi son billet pour le Championnat de France de Nationale 1.

Dans un Grévarin rempli (près de 900 spectateurs), les joueurs de Jérôme Delaporte se sont imposés 35-29. Avec cette victoire, le SMV est déjà assuré de terminer à la première place de la poule 3 de Nationale 2.

# Zoom sur mes assos !

# Retour sur ...

## Les travaux au complexe Léo Lagrange

Les travaux de curage (démolition revêtement de sol, mural, maçonnerie et modification réseaux) sont bientôt terminés dans les sanitaires de la salle d'AGV et l'« Ancien vestiaires foot ».

La mise en place exigeante du chantier de désamiantage a débuté en début de semaine ainsi que les travaux liés de la salle d'AGV. Ils se poursuivront sur la continuité de la toiture jusqu'au passage couvert jouxtant l' « ancien vestiaire foot ».



## Les travaux à La Cuisine Centrale

Les travaux dans le cadre de l'agrément de la cuisine centrale sont bien avancés et respectent les conditions et délais prévus.

Ainsi, après le déplacement d'une chambre froide, la suppression d'un radiateur, le démontage et évacuation des rayonnages obsolètes, la société CGS a intégralement réalisé le revêtement de sol à base de résine sur les parties prévues.

Cette semaine, une entreprise de peinture effectue la rénovation des revêtements muraux et portes intérieures, avant de laisser place la semaine prochaine, à une entreprise de menuiserie qui réalisera les différentes reprises liées à son corps de métier et pose de protections plastiques antichocs « ACROVYN » sur les murs choisis.



## Nouveaux candélabres

Rue des Prés, des nouveaux candélabres ont été installés.



# Les Foulées André Heute

Après 2 ans d'arrêt en raison de la crise sanitaire, la Commune de Saint-Marcel a pu organiser sa traditionnelle manifestation sportive, **les Foulées André-Heute**, le 3 avril dernier.

Il y avait au programme deux belles courses accessibles à tous les niveaux. **Quatre-vingt-quatre coureurs étaient engagés**. Ils avaient le choix entre une course de 5km ou 10km. A 09h45, sous un beau soleil, trente-trois coureurs se sont élancés du Cosc sur la boucle de 5 kilomètres et 51 sur les 10 kilomètres.

Grâce à l'ensemble des bénévoles (signaleurs pour assurer la sécurité des coureurs, ravitailleurs, responsable des inscriptions...) la course s'est déroulée dans une ambiance très conviviale. Cela a permis aux coureurs débutants ou confirmés, jeunes ou moins jeunes de profiter du beau parcours.

De très beaux résultats sont à noter :

**Pour les 5 kilomètres :** 1) Eliott Imbert (SPN Vernon) en 16'45 (17.9 Km/H) ; 2) Willy Pie en 16'48 ; 3) Vitor Bouca Nova en 17'29 ; 4) Marc Ghiam en 17'29 ; 5) David Gard en 17'59 (SPN Vernon).

La première féminine est Véronique Hertay en 19'22 (15.4 Km/H).

Et pour notre concurrent le plus âgé, Robert Six en catégorie Master 10 (de 85 à 89 ans), 47'09 (6.3 Km/H).

**Pour les 10 kilomètres :** 1) Geoffroy Le Dean en 31'22 (soit 19.1 Km/H) ; 2) Ludovic Cauchois en 32'56 ; 3) Jérôme Benoit en 34'31 ; 4) Nicolas Salapete (SPN Vernon) en 35'08 ; 5) Olivier Paturel en 35'12.

La première féminine est Barbara Strappazzo en 40' (15.0 Km/H).



Bravo à tous les coureurs !

## Chasse aux oeufs

Le lundi 18 avril, sous un soleil éclatant, avait lieu la toute première **Chasse aux oeufs** sur notre commune. Une cinquantaine de petits gourmands ont pris part aux animations (confection d'un panier, chasse aux oeufs, gourmandises cachées dans les jardins de la mairie et coloriages).



... pellicules

# La parole à...



## Majorité municipale Horizon Saint-Marcel

Dans la précédente Tribune, la liste d'opposition imaginait que nous les présenterions comme des menteurs. Nous, élus de la majorité Horizon Saint-Marcel, n'avons évidemment aucune raison d'accréditer ce propos... N'est-ce pas?

Les élus ont voté des délibérations importantes pour Saint-Marcel lors du dernier Conseil Municipal (avec abstention de l'opposition) :

- le budget, construit en cohérence avec notre plan de mandature. Il maîtrise les dépenses de fonctionnement, intègre les nouveaux coûts (ex. GEPU) et permettra de gérer les dépenses inhérentes au contexte actuel (comme l'évolution du coût de l'énergie). Pendant plusieurs années le niveau d'investissement sur la commune a été faible. En conséquence, Saint-Marcel a augmenté sa capacité d'autofinancement et sa capacité de recours à l'emprunt pour assurer le financement des grands projets.

- La validation du projet de la Maison de la Santé Pluridisciplinaire et son plan de financement : dépenses 2170K€ avec un reste à charge estimé pour la commune à 434K€ (objectif de 80% de subventions).

- La mise à disposition (8h/semaine) de deux agents de la police municipale de Vernon pour renforcer la présence physique sur notre commune, assurer une continuité de service en matière de sécurité (couverture horaire plus importante, présence sur les manifestations, opérations de contrôle de vitesse...). Ceci a été réalisé de concert avec la police nationale.

Hervé PODRAZA

## Groupe d'opposition 100 % Saint-Marcel

Chères Saint-Marcelloises, chers Saint-Marcellois,

Pour ceux que nous n'avons pas l'occasion de croiser, nous tenions à vous assurer que malgré des marges de manœuvres extrêmement contraintes au niveau de la Municipalité, nous sommes à vos côtés, au quotidien. Nous le disons depuis plus de 2 ans désormais, nous sommes des élus de terrain et c'est ce que nous préférons dans la fonction qui est la notre. Nous participons à chaque événement ayant un impact de près ou de loin sur votre quotidien : assemblées générales d'associations, commémorations, réunions sur la Seine à Vélo ou avec les usagers des trains, aide à l'Ukraine... Nous nous déplaçons partout dès que c'est nécessaire, comme récemment à l'occasion d'une alerte incendie à la Pommeraiie, mais aussi chaque semaine à votre demande dès que vous avez un quelconque besoin. Sachez que nous vous assurons de notre plus grande accessibilité et disponibilité et c'est ce qui caractérise notre équipe. Ce sujet sera plus amplement traité dans la prochaine édition de l'Echo Marcellois.

En attendant, nous vous souhaitons un agréable mois de mai et notons ensemble les prochaines échéances électorales des 12 et 19 juin. Chaque voix compte, restons mobilisés !

Rémi Ferreira  
06 66 48 28 84

## Groupe d'opposition Saint-Marcel est à vous

Chers (ères) amis (ies),

J'espère que les vacances de Pâques se sont bien passées et que vous, ainsi que vos proches, allez bien.

Lors du dernier Conseil nous avons soulevé la mutualisation de la Police Municipale. Quelques éclaircissements suite à l'article qui a paru dans la presse locale.

Nous nous sommes abstenus lors du vote tout simplement car au fur et à mesure que nous nous mutualisons, ne perdons-nous pas notre « indépendance » ?

Nous comprenons que tout est lié au coût et à la sécurité. De ce fait, pourquoi ne pas se regrouper également dans ce cas de figure avec la ville de Vernon ?

Cependant, à force de partager nos coûts, ne faudrait-il pas envisager, à nouveau, une fusion avec Vernon ?

Je serais ravi d'avoir vos retours sur ce sujet par le biais de notre page Facebook <https://www.facebook.com/saintmarcelestavous> ou par mail [saintmarcelestavous@gmail.com](mailto:saintmarcelestavous@gmail.com)

Amicalement,

Michael Barton

# Vos attentes sont nos engagements !



## Opération tranquillité séniors

Les actions que l'équipe municipale majoritaire mène, s'articulent autour de 6 axes : **Grandir à Saint-Marcel, S'épanouir à Saint-Marcel, Habiter à Saint-Marcel, Mieux vivre à Saint-Marcel, Bien vieillir à Saint-Marcel et Démocratie à Saint-Marcel.**

Dans le cadre du « **Bien vieillir à Saint-Marcel** », nous avons fait le choix de mettre en place l'opération « **Tranquillité séniors** » par le concours du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En effet, nous savons que les séniors, qui ne représentant pourtant que 20% de la population nationale, sont souvent la cible de personnes malveillantes : 60% d'entre eux ont déjà subi des vols avec ruse et 30% des cambriolages.

Grâce à ce dispositif national, en lien avec les services de gendarmerie, nous pouvons davantage sensibiliser nos séniors, qui représentent 24% de la population de notre commune, aux bons gestes et réflexes à avoir pour mieux se protéger. De plus, cela permet que des patrouilles soient organisées aux abords de votre domicile, lorsque les conditions le justifient.

Quelques exemples de bons réflexes à adopter :



Ne pas rester seul, garder le contact et participer à la vie de son quartier.



Avoir un téléphone à portée de main pour pouvoir appeler les secours en cas d'urgence.



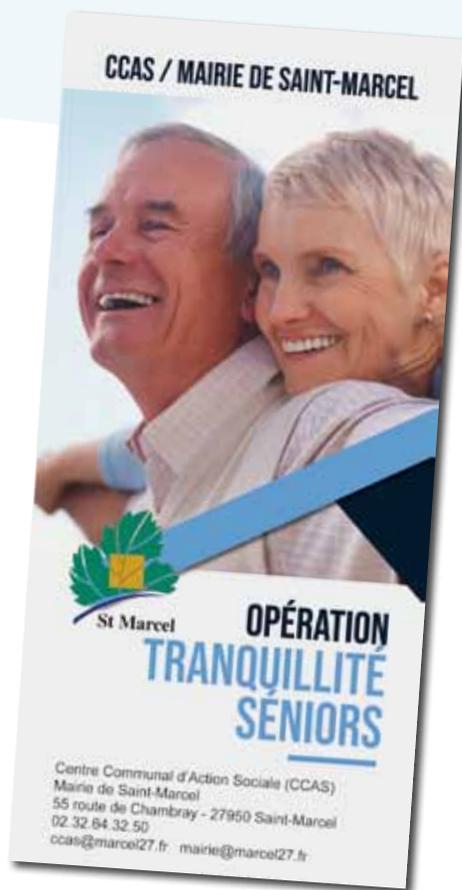
Protéger son domicile avec des fermetures fiables et un entrebâilleur.



Ne pas ouvrir à un inconnu qui se présente sans rendez-vous, même un professionnel ; vérifiez son identité auprès de son employeur.



Ne pas communiquer ses coordonnées bancaires par e-mail.



+ d'infos  
**C.C.A.S.**

 Mairie de Saint-Marcel

 02.32.64.32.50

 [ccas@marcel27.fr](mailto:ccas@marcel27.fr)

Pour plus d'efficacité, si vous vous sentez en situation de fragilité vous pouvez demander votre inscription au registre « personnes âgées, handicapées ou isolées » par le biais du recensement des personnes vulnérables mené par le CCAS de Saint-Marcel.

Le flyer est disponible à l'accueil de la mairie.

# LA FETE FORAINE FAIT SON GRAND RETOUR !

Du vendredi 6  
au  
lundi 9 mai



St Marcel

**Samedi 7 mai**

Concours de vélos fleuris (de 6 à 14 ans)

16h

**Retraite aux flambeaux**

**Feu d'artifice**

20h30

Distribution de lampions  
(3 à 12 ans)

22h

Départ du cortège

21h15

Au stade Léo Lagrange

**Dimanche 8 mai**

15h



Lâcher de colombes  
de la Liberté, en l'honneur  
du peuple ukrainien